



Délibérations prises en Conseil Municipal du 27 septembre 2025

RIFSEEP

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel par délibération N°2023-20 du 14 avril 2023.

Monsieur le Maire indique que suite au changement de grade de Madame Agnès Lefrançois, il est nécessaire de modifier cette décision au paragraphe 2° de cette délibération.

Vu l'avis du Comité Social Territorial du CDG76 en date du 23 juin 2025,
Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal décide l'ajout du cadre d'emploi des rédacteurs :

Groupe	Fonctions	Montants annuels plafonds de l'IFSE		Montants annuels plafonds du CIA
		Non Logé	Logé pour nécessité absolue de service	
Groupe 1	Secrétaire générale de mairie	17 480 €	8 030 €	2 380 €

Subvention Coopérative scolaire - Classe de neige 2026

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la directrice de l'école Charles de Gaulle concernant la classe de neige du 24 janvier au 1^{er} février 2026 à la Clusaz.

Ce courrier indique la participation de 24 élèves de notre commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de verser une subvention de 100,00 euros par enfant, soit une subvention de 2.400 euros attribuée à la coopérative scolaire de Grainville la Teinturière.

Restauration des façades et aménagement des abords de la mairie

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la première réunion de chantier qui a eu lieu le 15 septembre dernier.

Du 07 au 10 octobre auront lieu la dévégétalisations le long de la mairie et la démolition des marches, puis à partir du 13 octobre la mise en place de l'échafaudage.

L'achèvement des travaux est prévu le 30 avril 2026 sauf pour le lot espace verts en novembre 2026.

Durant le chantier, la basse vie sera installée dans la salle du parc de l'ange gardien. Une clôture sera posée autour du parking (espace stockage-benne de tri) et le long du cheminement des bâtiments cabinet médical-agence postale.

Aménagement cimetière et abords de l'église

Monsieur le Maire donne lecture des devis reçus pour ses deux aménagements.

Cimetière

Il est décidé un essai d'engazonnement des six rangées du haut, voir pour la projection d'herbes sur les cailloux (Créavert /JS Fournitures / Nature paysage)

Entretien du reste du cimetière par une association d'insertion (Estran)

Abords Eglise

L'option pavage et engazonnement est retenue.

Faire une demande de trois devis pour le pavage, l'engazonnement sera réalisé par l'agent technique.

Demande de subvention auprès du Département et de la CC Côte d'Albâtre